MC/CS* COIFFURE COUPE COULEUR

Diplôme de niveau 3

Lieu de la formation

CFAie Val-de-Reuil

Admission

- Période de rentrée en septembre (à titre indicatif).
- Possibilité d'entrée en formation tout au long de l'année
- Une session d'examen par an - Passation des épreuves en juin

Accessibilité / Handicap

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- Des aménagements individuels sont étudiés en fonction des besoins et des situations
- 2 référentes Handicap

Les moyens humains

- Equipe de 80 formateurs
- 2 accompagnatrices socio-professionnelles
- 1 référent.e mobilité européenne

Les moyens matériels

- 14 000 m² de locaux dont un internat et un self
- 48 Salles de cours
- 23 Laboratoires techniques
- 1 Centre de ressources
- 1 Amphithéâtre

TYPE DE FORMATION

Modalités et durée de la formation

- Formation accessible par la voie de l'apprentissage et de la formation continue
- 1 an en alternance (400 heures de formation)
- Rythme de la formation dans le cadre de l'alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine au CFAie adaptable selon calendrier
- Formation par apprentissage gratuite pour les apprentis
- Formation continue : nous consulter pour les possibilités de prise en charge

Niveau d'entrée et pré-requis

- Être âgé de 16 à 29 ans au moment de la signature du contrat d'apprentissage (15 ans sous certaines conditions)
- Être titulaire d'un CAP Métiers de la coiffure

LES PERSPECTIVES – LE PARCOURS

Poursuite de formation

BP Coiffure

Types d'emplois et débouchés

Le/la titulaire de la MC* Coiffure est spécialisé(e) dans la réalisation de prestations techniques adaptées à la clientèle (nature de cheveux, personnalité...) et doit donc faire preuve de maîtrise technique et d'une écoute client particulièrement développée. Il/elle doit également avoir un sens commercial affirmé. En tant que coiffeur(euse) qualifié(e) il/elle peut prendre en charge les activités classiques du métier :

- La participation à la tenue du salon : entretien et rangement, suivi des stocks de produits, planning de rendez-vous
- L'accueil, l'écoute et le conseil clientèle
- La réalisation de l'ensemble des prestations de coiffures : lavages, coupes, coiffures, colorations, permanentes
- Le conseil et la vente de produits, de matériels et de services additionnels

Le plus souvent dans des salons de coiffure (indépendants ou franchisés), mais aussi dans des centres ou instituts d'esthétique, des établissements de soins, de cure, de convalescence, de tourisme et de loisirs ou encore dans des entreprises de production et de distribution de produits capillaires ou liées au secteur de la coiffure.

Nos indicateurs

- Taux de réussite aux examens : 93,1%
- Taux net de rupture : 6,3%

Chiffres 2023

- Taux de poursuite d'études : 80,6%
- Insertion professionnelle : 0%
- Taux de satisfaction global CFAie : 91%

Enquête Seine cohorte 2022 à 7 mois

**A compter de janvier 2025, les Mentions Complémentaires deviendront des Certificats de Spécialisation (CS)*

41, rue du Pas des Heures, 27100 Val-de-Reuil
Accueil : 02 32 09 33 77
Contact : cfaie@cfaie.fr

Service recrutement
02 32 09 52 73 | 02 32 09 50 23
recrutement.apprentissage@cfaie.fr

www.cfaie.fr

LA FORMATION

Objectifs

- Préparer aux épreuves professionnelles définies par le référentiel d'examen, en prenant en compte le profil de l'apprenant
- Accompagner les apprentis dans leur insertion professionnelle dans le diplôme préparé
- Accompagner chaque apprenant dans le développement de son identité sociale et citoyenne

Les qualités requises

- Avoir le sens du contact humain et savoir être à l'écoute
- Avoir le sens des formes, des couleurs et de l'esthétisme
- Être imaginatif et créatif
- Maîtriser les techniques de coiffure de base
- Faire preuve d'initiative et d'organisation
- Avoir des compétences en gestion et administration
- Avoir une bonne condition physique et psychologique
- Avoir une hygiène irréprochable
- Avoir un esprit d'équipe

Modalités de certification

- Contrôle ponctuel
- Dates d'examen fixées par l'Education Nationale, convocation et notes envoyées par le Rectorat
- L'examen s'obtient après la validation de l'ensemble des blocs de compétences

Méthodes pédagogiques

- Méthodes pédagogiques variées, axées sur la mise en application de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques
- Formation en présentiel / distanciel
- Accompagnement individualisé, adapté aux acquis de l'apprenant

Programme de la formation et compétences visées

Enseignement professionnel

Compétence 1 : s'informer et communiquer

- Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de transmettre
- Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation

Compétence 2 : organiser et gérer

- Organiser les activités
- Gérer l'environnement de travail

Compétence 3 : mettre en œuvre des techniques

- Mettre en œuvre des techniques de coloration
- Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »
- Mettre en œuvre des techniques de coiffage

Compétence 4 : contrôler et évaluer

- Evaluer la qualité de la prestation
- Apprécier l'efficacité de la prestation

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
- actions de formation
- actions de formation par apprentissage

Version du 22 janvier 2024
Photos © Anne Soullez